

## Direction Opérationnelle Annaba

Annaba le, 28 Décembre 2021

**A MONSIEUR  
AMROUCHI Amine**

Gérant de l'Entreprise AMROUCHI Amine  
Sise : Cité 19 Juin N°17-Guelma.

**OBJET : Mise en demeure**

**Projet :** Travaux ODN Draa Erich\_Cité 712 logts OPGI  
BC N° 210506 du 09/11/21 & ODS N°208 du 09/11/21

Monsieur ;

J'ai le regret de vous informer que des irrégularités ont été signalées au niveau du chantier ODN cité 712 logts OPGI qui vous a été attribué par BC et ODS ci dessus référencés, notamment en matière des consignes de respects d'hygiène et de sécurité.

Pour mémoire, je vous rappelle vos engagements contractuels concernant le respect des règles d'hygiène et sécurité relative à la circulation des personnes et des véhicules voir Article 16 du contrat référencé 004/AT/DO23/SDFS/DAL/SM/2021 du 23/06/2021

De ce fait, et en vertu du non respect de vos engagements contractuels, je vous mets en demeure de procéder dans l'immédiat au strict respect de ces consignes, à défaut, je me verrai contraint de prendre des mesures à votre égard.



Algérie Télécom - Annaba -  
Le Directeur Opérationnel  
Signé: **BOUGHENDJA**